

République Française
Département EURE ET LOIR
Commune de Villemeux sur Eure

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/11/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	13

La convocation et l'ordre du jour ont été transmises aux membres du conseil et affichés à la porte de la Mairie le 09/11/2018.

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2018, le 16 Novembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Villemeux sur Eure s'est réuni à la Salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RIGOURD Daniel, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. RIGOURD Daniel, Maire, Mmes : BERSIHAND Louise, COUVÉ Christel, HUET-RANGUIN Christine, JODEAU Huguette, TOMIC Danielle, MM : BAUBION Guy, DOGUET Claude, MARTIN David, RICARD Jean-François, VERTEL Sébastien

Absents excusés :

Absents : Absent(s) ayant donné procuration : Mme AYMÉ-PAPILLON Nadine à M. DOGUET Claude, M. BIDANCHON Xavier à M. RIGOURD Daniel
Absent(s) : Mme TÉTON-SALMON Céline, M. LHUISSIER Patrice

A été nommé(e) secrétaire : M. RICARD Jean-François

D_2018_059 – Tarifs communaux 2019

Monsieur le Maire soumet au vote du conseil les tarifs communaux suivants, applicables à compter du 1er janvier 2019 :

TARIFS COMMUNAUX 2019

SALLES DES FÊTES PAUL BRIÈRE				
		du 13/4 au 12/10	du 13/10 au 13/04	Supplément chauffage
WEEK END et jour férié	Habitants Villemeux	440 €	500 €	60 €
	Associations Villemeux 2/an	gratuit		
	Associations villemeux au-delà de 2/an	350 €	410 €	60 €
	Associations HC-adhérent Villemeusien 2/an			
	Associations HC-adhérent Villemeusien au-delà 2/an	650 €	710 €	60 €
	Manifestation payante			
	Habitants ou associations HC			
Tarif journée en semaine (du lundi au jeudi)		235 €	265 €	30 €
Caution principale		700 €		
Caution ménage		300 €		
Arrhes		30% du tarif		
LOCATION TABLES ET BANCS				
1 table 4 m + 3 tréteaux + 2 bancs		5 €		
1 table 2,20m + 2 bancs		6 € + caution 260 €		
livraison particuliers		50 € (gratuit pour les associations)		
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC				
Droit de place (hors fête foraine)		2 € par jour par mètre linéaire		
Chevalet limité à 1m2		10€ le m2 / an		
Étal devant commerce		5€ / m2 / an		
Forfait cirque		50 € par jour et 1.500 € de caution		
CIMETIÈRE				
Concession				
Cinquantenaire		567 €		
Trentenaire		394 €		
Superposition				
30 ans		126 €		
perpetuelle avec droit d'enregistrement		152 €		
Vacation arrivée de corps		21 €		
Taxe de descente au caveau		26 €		
Columbarium				
10 ans		320 €		
20 ans		530 €		
30 ans		740 €		
Dispersion des cendres		52 €		
Cavernes				
15 ans		175 €		
30 ans		315 €		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les tarifs communaux 2019.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Le Maire,
Daniel RIGOURD

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le :
Et Publication ou notification du :

